

Do l'Enfant Dom a trouvé le soutien de la Ville

Grâce aux aides publiques, l'association développe son offre de garde d'enfants à domicile sur des horaires décalés.



Valérie Bichot, la présidente, et Elodie Chourrier, coordonnatrice de Do L'Enfant Dom, avec les sept salariées de l'association. PHOTO DOMINIQUE PARIES © Photo Paries Dominique

Du Pays rochefortais à l'agglomération de Royan, Do l'Enfant Dom a, déjà, trouvé un bon écho auprès des élus de terrain. Ils ont tous compris l'intérêt de cette association proposant aux parents travaillant en horaires décalés, tard le soir ou le week-end, des solutions de garde d'enfant(s) à domicile.

Depuis avril, Do L'Enfant Dom a élargi son périmètre d'action à Saintes grâce à un partenariat avec la Ville qui a été officialisé hier. La municipalité a voté une aide de 10 000 € à Do L'Enfant Dom afin d'aider au financement de 1 000 heures de garde à domicile d'enfants (jusqu'à 13 ans), assurées par des professionnels de la petite enfance.

Une offre « innovante »

Martine Tiberj, adjointe au maire déléguée à l'éducation et à la petite enfance, a justifié cette aide par « l'offre innovante » que propose l'association basée à Fouras mais aussi par la priorité faite à l'éducation et la petite enfance dans ce mandat municipal. Et l'élue saintaise de souhaiter l'extension prochaine de ce service à la future agglomération de Saintes.

Do L'Enfant Dom ne marche pas sur les plates-bandes d'entreprises privées de services à la personne. Celles-ci occupent peu ou pas du tout le créneau de la garde d'enfants sur des horaires décalés ou le week-end.

Grâce aux aides accordées par les collectivités territoriales et la Caisse d'allocations familiales (1), l'association peut, elle, offrir ses services à des familles à faibles revenus, notamment à des familles monoparentales qui représentent, aujourd'hui, 70 % des gardes d'enfants effectuées.

Dans le cadre du travail

Do L'Enfant Dom signe des contrats de garde d'une durée de six mois avec les familles au quotient familial le plus faible (760 euros par mois). L'offre reste accessible à celles disposant de revenus plus confortables et ne trouvant pas d'autres solutions de garde mais les besoins seront, alors, réévalués au bout de trois mois de contrat.

Le service rendu par Do L'Enfant Dom s'inscrit, toujours, dans le cadre du travail du ou des parents. En effet, il vise aussi à favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi de ces mêmes parents. 36 % des familles ayant eu recours à l'association l'ont fait, justement, dans le cadre d'un accès à un emploi sur des horaires décalés. Do L'Enfant Dom a donc permis que la garde des enfants ne soit pas vécue comme un problème. Au cours des huit premiers mois de 2011, Do l'Enfant Dom a assuré 3 750 heures de service auprès de 71 enfants appartenant à 47 familles différentes. L'autre fierté de l'association présidée par Valérie Bichot est d'avoir créé, à ce jour, sept emplois en durée indéterminée.

(1) La Caisse d'allocations familiales a débloqué 80 000 € pour Do L'Enfant Dom en 2011 dans le cadre d'une convention.

Source : SudOuest du 21/09/2011

Auteur : Dominique Paries